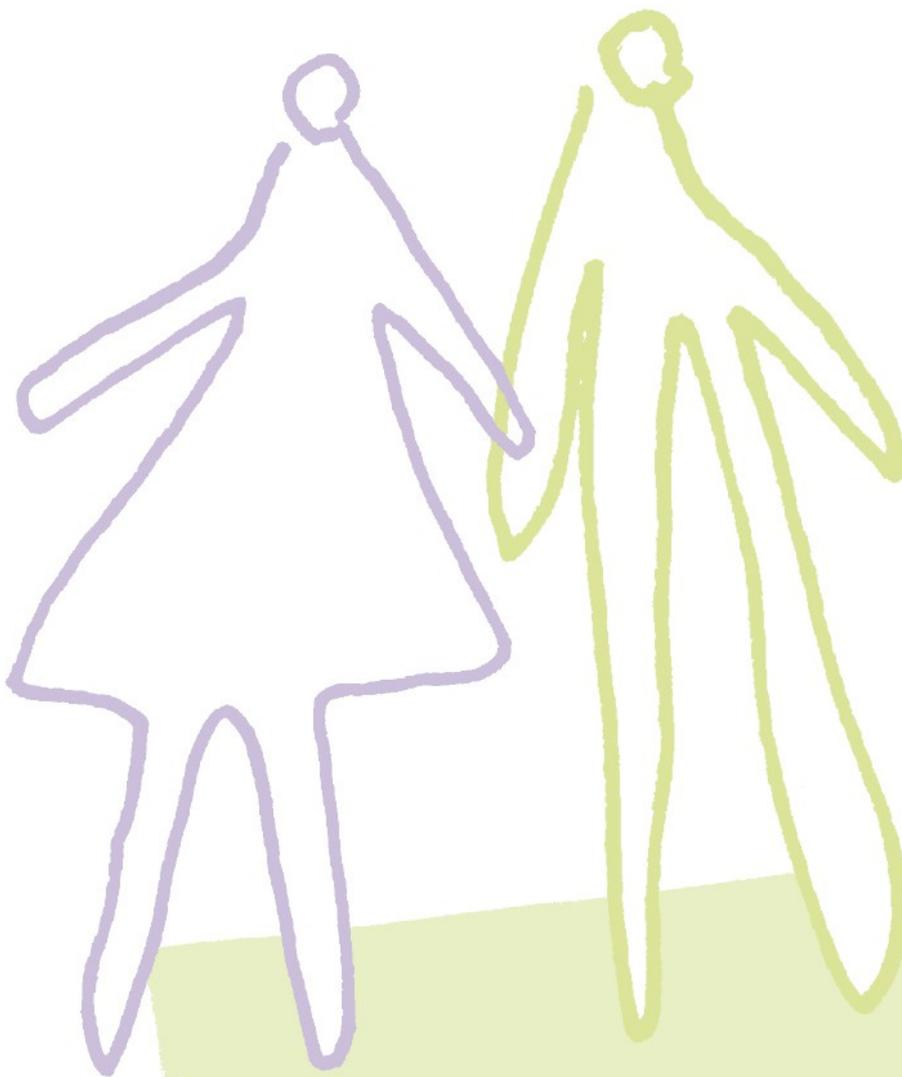


Panorama de l'offre de formation :

Apprentissage de la langue française

&

Acquisition ou actualisation des compétences clés



Apprentissage de la langue française & Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation BASSIN GRENOBLOIS



SOMMAIRE

- [Guide d'orientation](#) sur les actions de formation: comment s'orienter dans le panorama de l'offre de formation du Bassin grenoblois? *Page 3*
- [Tableau d'orientation](#) : avoir le panorama complet de l'offre de formation. *Page 4*
- [Fiches techniques](#) : mieux connaître les formations. *Page 8*
- [Fiches action](#) : en savoir plus sur une action de formation. *page 17*
- [Fiches informations](#) : des clés pour comprendre. *Page 24*
- [Tableau des ASL](#) (Actions sociolinguistiques). *Page 32*



Apprentissage de la langue française Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation BASSIN GRENOBLOIS

1^{ère} QUESTION À SE POSER :
La personne est...

Francophone
Scolarisée ou non scolarisée
en langue française

Non Francophone
Scolarisée en langue
étrangère ou non scolarisée

Orienter sur une formation
Savoirs de base/Compétences Clés

Orienter sur une formation
Apprentissage de la langue

2^e question à se poser :
Quel est le besoin prioritaire de la personne ?

Acquérir les savoirs de base	L'insertion professionnelle
------------------------------	-----------------------------

2^e question à se poser :
Quel est le besoin prioritaire de la personne ?

L'Intégration	La Socialisation	L'Insertion professionnelle
---------------	------------------	-----------------------------

Actions: - ECLER - TIP TOP EMPLOI - Savoirs Pour Réussir - LEFOP	Dispositif Conseil Régional Compétences premières S2	Dispositif Etat Compténces Clés	Compétences Clés SIAE
---	--	---	-----------------------

TIP TOP EMPLOI	OFII Formation Linguistique	ASL Actions sociolinguistiques	Dispositif Conseil Régional Compétences premières S2	Compétences clés SIAE
----------------	-----------------------------	--------------------------------	--	-----------------------

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation BASSIN GRENOBLOIS

Besoins	Public	Prestation	Fin de financement	Accès	Contenu	Prestataires et contacts
<p>• Intégration</p> <p>Apprentissage de la langue française</p>	<ul style="list-style-type: none"> Personnes de nationalité étrangère avec un titre de séjour Personnes de l'UE avec carte de séjour permanent Non accessible aux personnes de nationalité française 	<p>• Formation Linguistique de l'OFII</p> <p>Financement : OFII (Office français de l'Immigration et de l'Intégration)</p>	Fin 2014	<p>→ Signataires du CAI orientés directement par l'OFII.</p> <p>→ Migrants installés durablement (Hors CAI) orientés par les partenaires. => fiche de liaison disponible sur le site d'IRIS</p>	<p>• Formation linguistique en organisme de formation -</p> <p>Nombre d'heures de formation variable suivant le niveau de la personne (de 5 à 30h hebdo)</p> <p>4 parcours : DILF, DELF A1 , DELF A2 ou B1 à l'oral</p>	<p>• IFRA mandataire Contact : 82 rue Anatole France 38100 GRENOBLE T- 04 76 84 48 48</p> <p>Sites d'intervention:</p> <ul style="list-style-type: none"> Grenoble IFRA ALLIANCE FRANCAISE Fontaine IFRA Saint Martin d'Hères GRETA DE GRENOBLE
<p>• Intégration</p> <p>Apprentissage de la langue française</p>	Parents d'élèves + 2ans en France hors CE	<p>Ouvrir l'école pour réussir l'intégration</p> <p>financement : Éducation Nationale</p>			- 2h x 2 jours pendant l'année scolaire	<p>ADATE Contact : Marion Gallizia Tel : 06 12 04 47 67 contact@crefe38.fr</p> <p>Site d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fontaine Echirolles

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation BASSIN GRENOBLOIS

Besoins	Public	Prestation	Fin de financement	Accès	Contenu	Prestataires et contacts
<p>• Socialisation</p> <p>Familiarisation/ apprentissage de la langue</p>	<p>• Tout public</p>	<p>• Actions sociolinguistiques ASL</p> <p>Financement : Politique de la Ville / PRIPI / communes</p>		<p>Accès direct ou sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - orientation - rythmes scolaires 	<p>• Actions de proximité visant l'autonomie sociale</p> <p>Animateurs salariés et bénévoles <i>De 2 à 6 h / semaine</i></p>	voir tableau des ASL
<p>• Apprentissage de la langue française</p> <p>+ Acquisition ou renouvellement des savoirs de bases</p>	<p>• Personnes relevant ♦ du <u>RSA</u> et/ou ♦ des quartiers <u>ZUS</u></p>	<p>• Atelier autour du Multimédia TIP TOP EMPLOI</p> <p>Financement : Conseil Gal 38 / Politique de la Ville</p>		<p>Sur prescription ou orientation: Services pour l'emploi & Travailleurs sociaux</p>	<p>Ateliers d'apprentissage autour du multimédia Pédagogie individualisée Modules cumulables de 100 à 120 h <i>3h30/2x par semaine</i></p>	<p>Tip Top Emploi 04 76 24 15 15</p> <p>Sites d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grenoble - Echirolles - Eybens - Fontaine
	<p>• Atelier mis en place pour un groupe demandeur</p>	<p>• Atelier ECLER</p>		<p>Sur prescription groupée des services de l'emploi et travailleurs sociaux et demande d'entreprise</p>	<p>Articulation de l'apprentissage de la langue avec l'écriture personnelle et professionnelle 1 à 2 séances/ semaine</p>	<p>Escale – St Martin d'Hères</p> <p>04 76 42 07 27</p>
<p>• Suivi individualisé et savoirs de base</p>	<p>• Jeunes – de 26 ans scolarisés en langue française</p>	<p>• Savoirs pour Réussir</p> <p>Financement : Fondation Caisse d'épargne</p>		<p>Accès direct ou prescription Missions Locales</p>	<p>Accompagnement par un tuteur bénévole / <i>2h semaine</i> + animations facultatives</p>	<p>SPR Jean-Baptiste Reignier 04 76 54 47 01</p>
	<p>• Tout statut scolarisés en langue française</p>	<p>• LEFOP</p> <p>Financement: Conseil Gal 38+ Politique de la ville</p>		<p>Accès direct ou prescription ou orientation</p>	<p>Accompagnement par un bénévole / <i>2h semaine</i></p>	<p>LEFOP Odile Duwig 06 81 38 97 92</p>

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation BASSIN GRENOBLOIS

Besoins	Public	Prestation	Fin de financement	Accès	Contenu	Prestataires et contacts
Insertion professionnelle Acquisition ou actualisation • des compétences clés • des savoirs fondamentaux	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes et adultes avec un projet d'insertion dans l'emploi Salariés (sur prescription OF) En France depuis + de 5 ans Niveau de français oral et écrit suffisant Niveau infra V 	<ul style="list-style-type: none"> Dispositif d'accès aux Compétences Clés Financement : DIRECCTE /FSE	2014	<ul style="list-style-type: none"> Sur prescription : <ul style="list-style-type: none"> Pôle Emploi Mission Locale Cap Emploi Statut : stagiaire de la formation prof (non rémunéré) Entrées et sorties permanentes 	<p>Parcours 1 : Vie quotidienne et insertion professionnelle</p> <p>Parcours 2 : Accès à l'emploi</p> <p>Parcours 3 : Accès à la qualification</p>	<p>GRETA de Grenoble mandataire Mme Sherafatmand 04 76 33 31 87</p> <p>Sites d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> Grenoble Eybens Fontaine La Mure Villard de Lans
	<ul style="list-style-type: none"> DE ou personne en recherche d'emploi pouvant accéder à ce statut. A la marge : DE avec activité prof. très réduite Prioritaires - de 26 ans et adultes non indemnisés par l'ass. chômage : <ul style="list-style-type: none"> niveau V et infra Qualif. Obsolète TH bénéficiaire du RSA 	<ul style="list-style-type: none"> Programmation Compétences Premières Financement : Conseil Régional	2015	<ul style="list-style-type: none"> Sur prescription : <ul style="list-style-type: none"> Pôle Emploi Mission Locale Cap Emploi CIDFF Statut : stagiaire de la formation prof rémunérée 30h semaine Ouverture de sessions de date à date 30h/semaine en centre de formation 	<p>Segment 1 : Maîtrise de la langue française (Français Langue Étrangère – FLE) – Sensibilisation professionnelle</p> <p>Segment 2 : Savoirs de base et dynamisation professionnelle</p> <p>Segment 3 : Savoirs de base et construction d'un projet professionnel</p> <p>Prestations spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluation linguistique pour les FLE (seg 1) Préparation aux épreuves du DELF pro (seg 1) <ul style="list-style-type: none"> Module d'intégration à l'action (AIDE) (seg 1+2+3) Action de dynamisation autour d'un projet collectif + accompagnement socio pédagogique renforcé (seg 2) 	<p>GRETA de Grenoble prestataire Mme Sherafatmand 04 76 33 31 87</p> <p>Sites d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> Grenoble, Echirolles, Eybens, Pontcharra Fontaine, La Mure Saint Martin d'Hères Villard de Lans <p>Voir calendrier des Compétences Premières</p> <p>http://www.parcoursemploi-bassinrenoblois.org/programmation-comp%C3%A9tences-premi%C3%A8res-cadrage-2014-et-calendrier</p>

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation **BASSIN GRENOBLOIS**

Besoins	Public	Prestation	Fin de financement	Accès	Contenu	Prestataires et contacts
<p>• Insertion professionnelle Maîtrise des bases du français et des savoirs de base</p>	<p>• Salariés en insertion dans les SIAE (structures d'insertion par l'activité économique)</p>	<p>• Savoirs de base et Compétences clés - SIAE Financement: AGEFOS – PME Région Rhône-Alpes</p>		<p>Prescription SIAE et entreprises</p>	<p>Atelier Savoirs de base - Compétences clés 3h30 / semaine</p>	<p>Tip Top Emploi 04 76 24 15 15</p> <p>ESCALE MmeLefaure 04 76 42 07 27</p> <p>Sites d'intervention : - Grenoble - Eybens, - La Mure - St Martin d'Hères - Pontcharra</p>

- Les compétences clés retenues par la France :

Communication en Français / Culture mathématiques et compétence de base en sciences et technologies / Culture numérique / Apprendre à apprendre / Communication en langue étrangère

« Les compétences clés en tant que connaissances, aptitudes et attitudes appropriées à chaque contexte sont fondamentales pour chaque individu dans une société fondée sur la connaissance ... »

Recommandation du parlement européen et du conseil, du 18 décembre 2006, sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

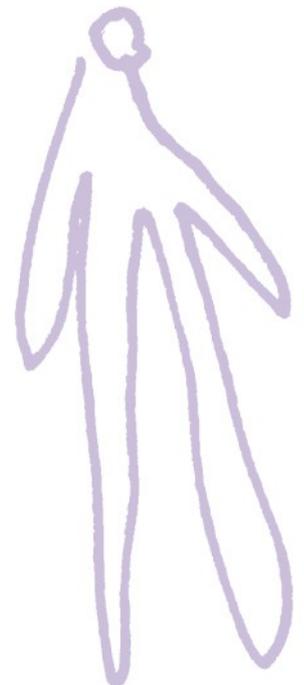
Apprentissage de la langue française
& Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation BASSIN GRENOBLOIS



FICHES TECHNIQUES : MIEUX CONNAÎTRE LES FORMATIONS

- [Fiche technique n°1](#): Dispositif de formation aux Compétences Clés *Page 9*
- [Fiche technique n°2](#): Formation linguistique (OFII) *Page 12*
- [Fiche technique n°3](#): Compétences premières *Page 13*
- [Fiche technique n°4](#): Savoirs de base et Compétences Clés (SIAE) *Page 14*
- [Fiche technique n°5](#): Les ASL (Actions sociolinguistiques) *Page 16*



DISPOSITIF DE FORMATION AUX COMPETENCES CLES

FINANCEUR: DIRECCTE/FSE

- OBJECTIFS DU DISPOSITIF

Un programme centré sur le projet d'insertion professionnelle.

Il vise :

l'accès ou le maintien à un emploi, à un contrat en alternance ou à une formation qualifiante, la réussite à un concours ou l'obtention d'une promotion professionnelle.

Il propose :

un rythme hebdomadaire de formation compatible avec une recherche d'emploi, une formation qualifiante ou un contrat aidé

une formation adaptable pouvant être ralentie ou suspendue si des raisons professionnelles le nécessitent

Un programme qui remédie à l'illettrisme sans le stigmatiser.

- PUBLICS BENEFICIAIRES

Public visé :

adultes en situation d'illettrisme et personnes sans qualification reconnue

adultes ayant obtenu une certification de premier niveau de qualification, mais nécessitant une actualisation

Public cible : personnes de premier niveau de qualification et ayant un projet d'insertion professionnelle :

accès à une formation pré-qualifiante

accès à une formation qualifiante

réussite à un concours professionnel niveau V

accès à un emploi durable

Publics prioritaires :

Les demandeurs d'emploi niveau V et infra V

A titre dérogatoire les demandeurs d'emploi de niveau IV et III **de plus de 45 ans sur le parcours 3 uniquement sur prescription du Pôle Emploi et Cap Emploi**

Les jeunes de 16/25 ans demandeurs d'emploi sortis du système scolaire sans diplôme (CIVIS renforcé)

Les salariés en contrat aidé en complément des obligations de formation de l'employeur

Les salariés des structures SIAE sous réserve que l'employeur rémunère le salarié pendant la formation

Le salarié, à titre individuel, hors connaissance de son employeur

Ont accès à la formation les personnes scolarisées en langue française ou parlant couramment français, si elles ne relèvent pas des formations linguistiques (OFII).

- CONTENU DE L'OFFRE DE FORMATION « COMPETENCES CLES » : TROIS PARCOURS DIFFERENTS

Les **compétences clés** sont définies dans le cadre de référence européen des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie comme : «l'ensemble des connaissances, aptitudes et attitudes appropriées au contexte (...) nécessaires à tout individu pour l'épanouissement et le développement personnel, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi.»

Le cadre européen en répertorie 8 mais le présent dispositif ne concerne que les 5 premières compétences clés qui peuvent faire l'objet d'une action de formation globale ou spécifique :

1. La communication orale et écrite

2. La compétence mathématique et les compétences de base en sciences et technologies

3. La compétence numérique (usage des TIC, informatique)

4. La compétence «apprendre à apprendre»

5. La communication en langue étrangère.

Le dispositif se découpe en **3 parcours** en fonction des besoins et des personnes.

Le prescripteur choisit un **parcours sur le logiciel ROSACE :**

Parcours 1 : Vie quotidienne et insertion socioprofessionnelle

Parcours 2 : Accès à l'emploi

Parcours 3 : Accès à la qualification

A chaque parcours prescrit est associé un positionnement spécifique assuré par l'organisme de formation.



LES TROIS PARCOURS

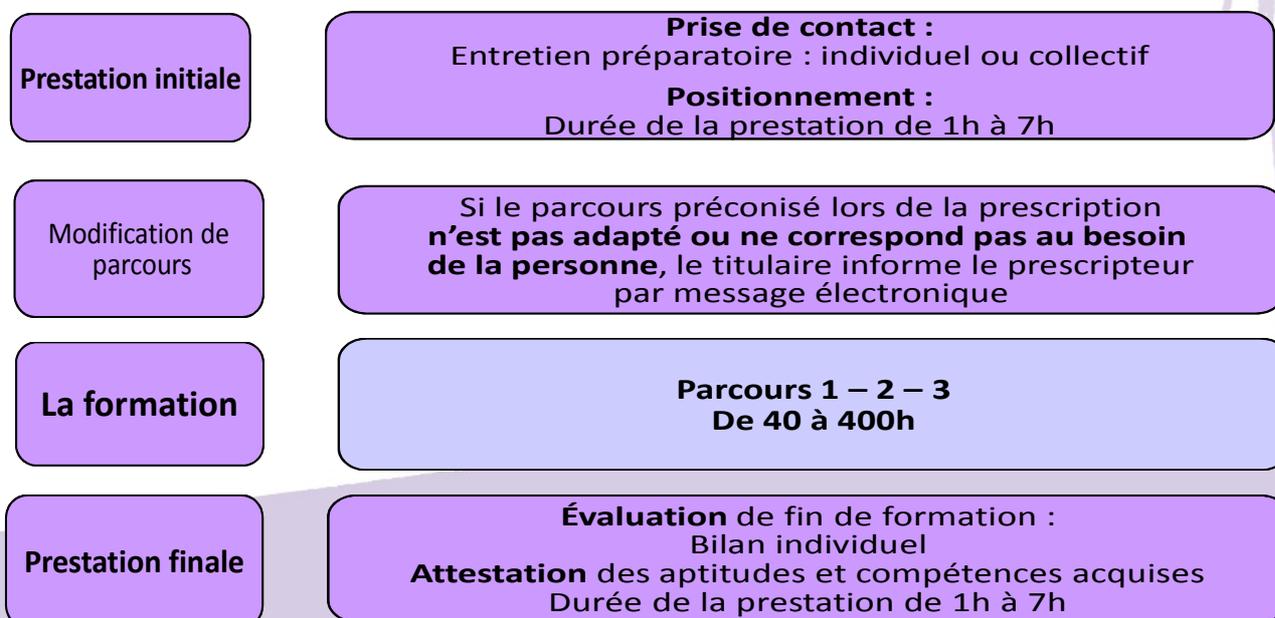
Comment choisir le parcours :

La personne souhaite	Répondre à des besoins immédiats (gérer son budget ou maîtriser les écrits du quotidien), être soutenue dans sa démarche d'insertion ↓	Accéder directement à un emploi ou évoluer dans son emploi ↓	Entrer dans une formation qualifiante, obtenir un diplôme ou passer un concours ↓
Niveau de la personne	VI ou V bis Elle a peu recours à la formation continue, émet des réserves, degré 1 et 2 de l'ANLCI ↓	VI à V ↓	VI à IV (dérogation possible pour les niveaux IV + de 45 ans) ↓
Parcours	Parcours 1 Vie quotidienne et insertion professionnelle ↓	Parcours 2 Accès à l'emploi ↓	Parcours 3 Accès à la qualification ↓
Durée de la formation	Entre 40h et 400h		

Des exemples :

- la personne que vous recevez a une idée précise du secteur dans lequel elle pourrait travailler mais elle doit développer sa maîtrise des écrits professionnels pour augmenter ses chances de trouver un emploi => **Parcours 2**
- les besoins de formation aux savoirs de base vous semblent indispensables mais la personne que vous accueillez n'a pas suivi de formation depuis longtemps et semble réticente à s'inscrire dans un parcours prédéfini. Elle souhaiterait toutefois de l'aide pour comprendre ses relevés de banque => **Parcours 1**
- la personne souhaite intégrer une formation qualifiante mais son parcours indique une nécessité de remise à niveau => **Parcours 3**

Organisation des parcours :



• La prescription:

Le public accueilli est adressé par un prescripteur sur la base d'une analyse préalable de besoin.
Le prescripteur établira une fiche de prescription précisant le parcours de formation choisi.

=> La fiche de prescription est établie à partir du logiciel ROSACE. Le suivi de la formation, alimenté par l'organisme de formation est automatiquement enregistré dans le dossier ROSACE de la personne.

Les prescripteurs : les conseillers Pôle Emploi, les Missions Locales et Cap Emploi sont seuls habilités à prescrire.
Les prescriptions se font sur le logiciel national ROSACE.

<https://www.rosace.travail.gouv.fr>

L'organisme de formation : contacte la personne dans un délai de 2 semaines puis renseigne les étapes du parcours de la personne sur ROSACE

Les autres partenaires de l'insertion et de l'orientation doivent se mettre en relation avec un prescripteur afin qu'il établisse la fiche de prescription, sur lequel il notera le nom du référent.

³⁵₁₇ *Dispositif à entrées et sorties permanentes*

³⁵₁₇ *Formation gratuite et non rémunérée*

³⁵₁₇ *Pour les publics demandeurs d'emploi non indemnisés, le prestataire devra renseigner avec le bénéficiaire et transmettre au CNASEA le formulaire de demande de prise en charge de la protection sociale des stagiaires non rémunérés de l'Etat.*

³⁵₁₇ *Attestation de compétences délivrée en fin de formation*



FORMATION LINGUISTIQUE DE L'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)

FINANCEUR: ETAT/OFII

- OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation s'élabore autour d'un objectif lié à un niveau du **CECRL** (Cadre européen commun de référence pour les langues).

L'OFII a défini 3 **parcours** selon les niveaux :

- Parcours **DELFA1** (Diplôme d'Etude de Langue Française) de 90 ou 160 heures en fonction du niveau à l'écrit
- Parcours **DELFA2** (Diplôme d'Etude de Langue Française) de 90 heures pour le public ayant obtenu le DELFA1 => uniquement pour les parcours Hors CAI.
- Parcours **B1 à l'oral** (Diplôme d'Etude de Langue Française) sanctionné par un organisme agréé selon le décret du 11 octobre 2011 s'adresse à toute personne désireuse de **déposer une demande de naturalisation** de 80 heures.

Ce sont des parcours prédéfinis, chaque bénéficiaire se verra attribuer un nombre d'heures correspondant à son niveau.

- PUBLICS BENEFICIAIRES

La formation linguistique complémentaire s'adresse aux publics ci-dessous :

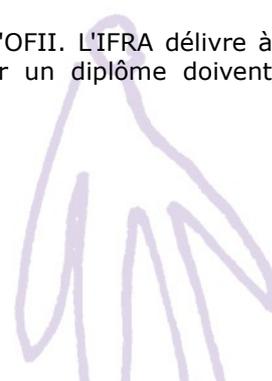
- **Signataires du CAI depuis moins de 5 ans** souhaitant poursuivre la formation en aval de la prestation dans le cadre d'un CAI et ayant obtenu le DILF ou l'AMDFL : parcours A1 et A2
- Candidats à la nationalité française :
 - demandeurs dont le dossier vient d'être déposé et/ou en cours d'instruction par les services de la préfecture
 - ajournés de la procédure de naturalisation pour non-maîtrise du français.

- INFORMATIONS PRATIQUES

- **Accès:** Les publics FLC sont orientés vers le dispositif par Pôle Emploi, les services sociaux, les services préfectoraux, les services municipaux, les associations et les organismes de formation à l'aide d'une fiche navette.

Chaque bénéficiaire se voit proposer par le service qui l'oriente un rendez-vous avec l'organisme de formation titulaire pour un entretien d'entrée en formation (individuel et/ou collectif). Ce rendez-vous est fixé, soit par téléphone, soit en fonction d'un planning transmis par le titulaire.

- **Sessions tout au long de l'année** pour tous les bénéficiaires.
- **3 rythmes de formation** : intensif (de 20 à 30h /semaine), semi-intensif (de 10 à 20h) ou extensif (5 à 10h)
- **Pour l'inscription aux examens** : Les examens DILF et DELF ne sont pas financés par l'OFII. L'IFRA délivre à l'issue de chaque formation une attestation de niveau. Les stagiaires désireux de valider un diplôme doivent s'orienter vers un organisme agréé à leur frais.



Compétences premières

FINANCEUR: RÉGION RHÔNE-ALPES

- OBJECTIFS

Cette programmation vise à développer les Compétences Premières, définies "comme le premier niveau correspondant à l'acquisition et/ou à l'actualisation des savoirs fondamentaux permettant une intégration citoyenne, sociale et économique des personnes :

- Acquisition ou renforcement:
 - des savoirs généraux nécessaires dans la vie courante: oral, écrit, calcul, espace/temps...
 - des savoirs appliqués: informatique, technologie, aptitudes et comportements, gestes/postures et observation aspects réglementaires...
- Dynamisation personnelle: mobilité psychologique et géographique, autonomie, valorisation de soi, santé...
- Mobilisation sur un projet professionnel réaliste, à travers notamment une diversification et un élargissement des choix professionnels

- PUBLICS BENEFICIAIRES

Cette programmation est accessible :

- aux demandeurs d'emploi,
- à toute personne en recherche d'emploi pouvant accéder à ce statut,
- aux demandeurs d'emploi exerçant une activité salariée à temps partiel ne leur ouvrant pas de droits suffisants aux outils de professionnalisation des salariés

Sont prioritaires les jeunes de moins de 26 ans, indemnisés ou non, et les adultes (26 ans et plus) non indemnisés par une assurance chômage qui :

- Soit relèvent d'un niveau VI (fin de scolarité obligatoire sans diplôme), V bis (niveau CAP/BEP non validés) ou V.
- Soit ont une qualification professionnelle obsolète, du fait de son inadaptation au marché du travail, ou parce que la personne n'a pu exercer une activité professionnelle en rapport avec sa qualification depuis au moins deux ans.
- Soit ont une reconnaissance "travailleur handicapé".
- Soit sont bénéficiaires des minima sociaux, en particulier du Revenu de Solidarité Active (RSA)

- CONTENUS DES FORMATIONS COMPETENCES PREMIERES (FLE/ILLETTRISME)

Il s'organise autour des trois segments de formation suivants :

- Segment 1 "**Maîtrise de la langue française (Français Langue Etrangère – FLE) – Sensibilisation professionnelle**" qui a pour objectif de développer, pour des publics dont la langue maternelle n'est pas le français, la maîtrise orale et écrite de la langue française dans le cadre d'une démarche d'insertion professionnelle. Pour accéder à ce segment, les personnes doivent attester d'un niveau linguistique d'au minimum A1.1 soit :
 - en produisant un document de moins de 12 mois précisant un niveau linguistique, en référence au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (Attestation de fin de formation, DILF, DELF..)
 - en validant leur orientation au cours d'une **Évaluation Linguistique et Professionnelle** qui évalue leur niveau et leur motivation à travailler un projet.
- Segment 2 "**Savoirs de base – dynamisation professionnelle**" qui vise, pour des publics très éloignés de l'emploi, l'acquisition ou le renforcement des savoirs de base et des compétences informatiques, la réactivation des habiletés sociales, la reprise de confiance en soi et la capacité de travailler dans un collectif. Parallèlement, les participants doivent acquérir une meilleure connaissance du marché du travail, mettre en place une dynamique professionnelle et approcher les techniques de recherche d'emploi.
- Segment 3 "**Savoirs de base – construction du projet professionnel**" qui doit, pour des publics souhaitant définir, confirmer ou changer leur orientation professionnelle, permettre la réactivation ou l'approfondissement des savoirs de base et des compétences informatiques. Il comprend la construction d'un projet professionnel qui reposera sur une exploration sectorielle ou multisectorielle, permettant un élargissement et une diversification des choix professionnels. La mise en place d'un plan d'action personnel en adéquation avec ce projet doit être conçue et lancée au cours de la formation.

Télécharger le calendrier des programmations compétences premières sur le bassin grenoblois

<http://www.parcoursemploi-bassingrenoblois.org/programmation-comp%C3%A9tences-premi%C3%A8res-cadragre-2014-et-calendrier>

SAVOIRS DE BASE ET COMPETENCES CLES (SIAE)

FINANCEUR: AGEFOS/PME, RÉGION, ÉTAT, PLIE (SELON LES TERRITOIRES)

- OBJECTIFS

Les **structures d'insertion par l'activité économique** accueillent des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Certaines de ces personnes ont besoin de mieux maîtriser les savoirs de base et/ou compétences clés en vue de l'accès ou du retour à l'emploi.

- PUBLICS BENEFICIAIRES

Salariés de SIAE, accompagnés par l'encadrant technique ou/et le chargé d'insertion, ayant besoin de renforcer leurs compétences de base afin de mieux réussir leur insertion ou réinsertion professionnelle.

- CONTENUS

La formation doit permettre au salarié de développer ses connaissances, aptitudes et attitudes dans les champs suivants :

- ➔ reprendre confiance en ses capacités d'apprentissage (apprendre à apprendre)
- ➔ acquérir ou consolider la capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit en fonction de ses besoins socio-professionnels : savoir, comprendre et transmettre des informations
- ➔ utiliser des compétences mathématiques de base (calcul, dosage, surface...)
- ➔ maîtriser les compétences informatiques minimum
- ➔ se remobiliser sur un projet de parcours d'insertion professionnelle réaliste, impliquant, si besoin, la recherche de la formation adaptée.

- INFORMATIONS PRATIQUES

Prescription pour la formation : par les services de l'emploi ou le chargé d'insertion référent.

Formation gratuite pour les stagiaires à prévoir sur le temps de travail. La formation fera l'objet d'un accord entre la SIAE et son salarié et figurera dans le contrat d'engagement.

Durée : 100 h en moyenne / personne sur une durée de 3 à 6 mois, selon la spécificité des SIAE (exemple : durée de 3 mois pour les AI et de 6 mois pour les EI), et des contextes territoriaux (exemple : intégrer les problèmes de mobilité sur certains territoires ruraux)

Fréquence : l'organisation des sessions de formations pourra fluctuer de 1 à 2 demi-journée(s) par semaine, en fonction de la nature des SIAE et du bassin d'emploi en concertation avec les employeurs concernés.

Nombre de stagiaires et modalités d'entrée : Formation en « centre de formation » par groupe de 12 personnes maximum avec, si possible, une organisation d'entrées-sorties périodiques.



ACTIONS SOCIOLINGUISTIQUES (ASL)

FINANCEUR: ÉTAT, CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE, COLLECTIVITES

- OBJECTIFS

S'approprier l'environnement social, culturel et professionnel par l'amélioration de la maîtrise de la langue française et par un développement de l'autonomie personnelle et citoyenne.

Objectifs opérationnels :

- Développer la capacité de communication orale et écrite et permettre l'acquisition de compétences de base au regard de l'objectif cité ci-dessus
- Rompre l'isolement et faciliter l'ouverture et la participation à la vie locale et sociale
- Renforcer la confiance en soi et la capacité à agir
- Aider à la construction des parcours socioprofessionnels à partir des compétences repérées.

- PUBLICS BENEFICIAIRES

Toute personne pour qui a été repéré, dans le cadre d'un parcours d'insertion socio-professionnelle, un **double besoin** :

- d'apprentissage linguistique.
- d'ouverture et/ou participation à la vie locale.

Les personnes reçues en ASL peuvent être **primo-arrivantes ou non**. L'activité concerne les personnes qui ne maîtrisent pas ou très mal la langue française (oral/écrit). Elle s'adresse principalement aux personnes qui méconnaissent le fonctionnement des espaces sociaux et les codes sociaux de la société dans laquelle ils vivent.

Dispositif ouvert à tous statuts.

- CONTENUS

L'action sociolinguistique est une approche différenciée des difficultés langagières des personnes étrangères. L'objectif de l'action est l'autonomie sociale. Les animateurs accompagnent les personnes à être autonomes dans l'activité du quotidien. L'apprentissage de la langue n'est pas une finalité, c'est un moyen pour accéder à l'objectif d'autonomie.

L'approche est contextualisée. Les participants sont acteurs de l'action. En atelier, il y a un travail sur la théorie, par exemple la reconnaissance des mots et des sigles. Par la suite il y a une mise en pratique effective. L'objectif de cette approche est de rendre les personnes confiantes pour qu'elles osent faire par elles-mêmes.

- INFORMATIONS PRATIQUES

Accès à la formation : Accès direct ou sur prescription

Entrées et Sorties permanentes ou trimestrielles

Formation gratuite, non rémunérée

Pas de statut de stagiaire de la formation professionnelle

Rythme : de 2 à 4 heures hebdomadaires.

Attention: les actions ASL du Bassin Grenoblois, financées par le Conseil Général 38 et par la Politique de la ville, répondent à un cahier des charges. (voir dans la rubrique Téléchargements du site IRIS : <http://www.cri38-iris.fr/>)



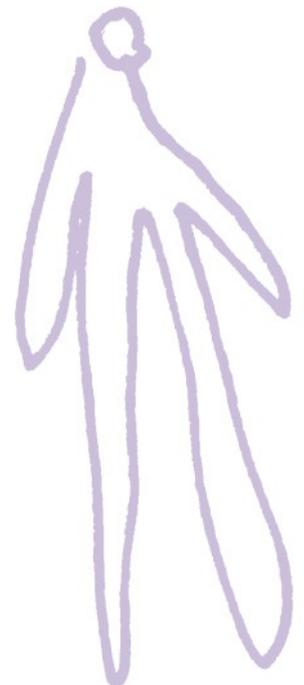
Apprentissage de la langue française & Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation BASSIN GRENOBLOIS



FICHES INFORMATIONS : DES CLES POUR COMPRENDRE

- [Fiche information n°1](#): Glossaire *Page 18*
- [Fiche information n°2](#): Les compétences clés *Page 19*
- [Fiche information n°3](#): Les parcours du dispositif compétences clés *Page 20*
- [Fiche information n°4](#): Les niveaux du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) *Page 21*
- [Fiche information n°5](#): Le DILF (Diplôme Initial de Langue Française) *Page 22*
- [Fiche information n°6](#): Le CAI (Contrat d'Accueil et d'Intégration) *Page 23*
- [Fiche information n°7](#): L'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) *Page 24*



Glossaire

- Analphabétisme

Pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées ou très peu, on parle d'analphabétisme. Il s'agit pour elles d'entrer dans un premier apprentissage.

- AOF

Actions Orientation Formation.

- ASL

Actions sociolinguistiques.

- CAI

Contrat d'Accueil et d'Intégration.

- CECRL

Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

- Compétences clés

"ensemble des connaissances, aptitudes et attitudes appropriées au contexte (....) nécessaires à tout individu pour l'épanouissement et le développement personnel, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi. »

Les compétences clés retenues par la France :

Communication en Français / Culture mathématiques et compétence de base en sciences et technologies / Culture numérique / Apprendre à apprendre / Communication en langue étrangère

- CUCS

Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

- DALF

Diplôme Approfondi de Langue Française.

- DELF

Diplôme d'Études en Langue Française.

- DILF

Diplôme Initial de Langue Française.

- FLE

Pour les nouveaux arrivants dans un pays dont ils ne parlent pas la langue, il s'agit de son apprentissage. En France, on parle du "Français langue étrangère".

- Illettrisme

Pour les personnes qui ont été scolarisées en France (ou en français) et qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture et/ou d'autres compétences de base pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante, on parle d'illettrisme.

Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit et avec les formations de base.

- OFII

Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.

- PSP

Promotion Sociale et Professionnelle.

- SFP

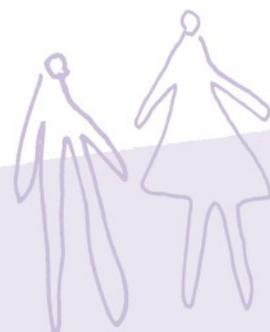
Stagiaire de la Formation Professionnelle.

- SIAE

Structures d'insertion par l'Activité Économique.

- SPE

Services Pour l'Emploi (Pôle Emploi, Missions Locales etc.).



Les compétences clés

Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (recommandation du Parlement européen et du Conseil, 2006)

Les compétences clés pour l'éducation et formation tout au long de la vie constituent un **ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte**. Elles sont particulièrement nécessaires à l'épanouissement et au développement personnels des individus, à leur inclusion sociale, à la citoyenneté active et à l'emploi.

Les compétences clés devraient être acquises par :

- les jeunes au terme de la période obligatoire d'enseignement et de formation les préparant à la vie d'adulte, notamment à la vie professionnelle, tout en constituant une base pour des apprentissages ultérieurs ;
- les adultes au cours de leur vie dans le contexte d'un processus de développement et d'actualisation.

L'acquisition des compétences clés répond aux principes d'égalité et d'accès à tous. Aussi, les groupes désavantagés dont le potentiel d'apprentissage doit être soutenu sont particulièrement concernés par ce cadre de référence. Il s'agit notamment des personnes ayant des connaissances de base faibles, des personnes quittant l'école prématurément, des chômeurs de longue durée, des personnes handicapées ou des migrants, etc.

Huit compétences clés

Le présent cadre définit huit compétences clés et décrit les connaissances, aptitudes et attitudes essentielles qui sont attachées à chacune d'elles. Ces compétences clés sont :

La **communication dans la langue maternelle** qui est la faculté d'exprimer et d'interpréter des concepts, pensées, sentiments, faits et opinions oralement et par écrit (écouter, parler, lire et écrire), et d'avoir des interactions linguistiques appropriées et créatives dans toutes les situations de la vie sociale et culturelle ;

La **communication en langues étrangères** qui implique, au-delà des mêmes compétences de base que celles de la communication dans la langue maternelle, la médiation et la compréhension des autres cultures. Le degré de maîtrise dépend de plusieurs facteurs et des capacités d'écouter, de parler, de lire et d'écrire ;

La **compétence mathématique et les compétences de base en sciences et technologies**. La compétence mathématique est l'aptitude à développer et appliquer un raisonnement mathématique en vue de résoudre divers problèmes de la vie quotidienne, l'accent étant mis sur le raisonnement, l'activité et le savoir. Les compétences de base en sciences et technologies renvoient à la maîtrise, à l'emploi et à l'application des connaissances et méthodologies servant à expliquer le monde de la nature. Elles supposent une compréhension des changements liés à l'activité humaine et à la responsabilité de tout individu en tant que citoyen ;

La **compétence numérique** qui implique l'usage sûr et critique des technologies de la société de l'information (TSI) et, donc, la maîtrise des technologies de l'information et de communication (TIC) ;

Apprendre à apprendre liée à l'apprentissage, à la capacité à entreprendre et organiser soi-même Un apprentissage à titre individuel ou en groupe, selon ses propres besoins, à avoir conscience des méthodes et des offres ;

Les **compétences sociales et civiques**. La compétence sociale renvoie aux compétences personnelles, interpersonnelles et interculturelles ainsi qu'à toutes les formes de comportement d'un individu pour participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle. Elle correspond au bien-être personnel et collectif. La compréhension des codes de conduite et des usages des différents environnements dans lesquels l'individu évolue est essentielle. Par ses compétences civiques, notamment sa connaissance des notions et structures sociales et politiques (démocratie, justice, égalité, citoyenneté et droits civils), un individu peut assurer une participation civique active et démocratique ;

L'**esprit d'initiative et d'entreprise** qui consiste en la capacité de passer des idées aux actes. Il suppose créativité, innovation et prise de risques, ainsi que la capacité de programmer et de gérer des projets en vue de la réalisation d'objectifs. L'individu est conscient du contexte dans lequel s'inscrit son travail et est en mesure de saisir les occasions qui se présentent. Il est le fondement de l'acquisition de qualifications et de connaissances plus spécifiques dont ont besoin tous ceux qui créent une activité sociale ou commerciale ou qui y contribuent. Cela devrait inclure la sensibilisation aux valeurs éthiques et promouvoir la bonne gouvernance ;

La **sensibilité et l'expression culturelles** qui implique la conscience de l'importance de l'expression créatrice d'idées, d'expériences et d'émotions sous diverses formes (musique, arts du spectacle, littérature et arts visuels).

Les compétences clés retenues par la France :

Communication en Français / Culture mathématiques et compétence de base en sciences et technologies / Culture numérique / Apprendre à apprendre / Communication en langue étrangère



Les parcours du dispositif Compétences Clés

- PARCOURS 1

En lien avec les besoins et objectifs opérationnels des stagiaires – 40 heures renouvelables.

Objectifs principaux :

- le développement d'attitudes positives vis à vis de soi-même,
- le développement des capacités d'apprentissage de l'apprenant,
- le développement des compétences clés en lien avec les préoccupations de l'apprenant : communication, écrits du quotidien, budgets, relations aux institutions (pôle emploi notamment), compétences numériques, etc.

Pédagogie par objectifs, en s'appuyant sur les préoccupations immédiates des bénéficiaires pour instaurer une dynamique individuelle. Cet ancrage doit permettre d'envisager des objectifs à plus long terme.

Contenus possibles :

- compétence numérique
- compétence mathématique et vie quotidienne
- compétence en langue française : oral et écrit **en lien avec la vie quotidienne.**
- apprendre à apprendre

Effets attendus :

- validation de type NSI, B2i Adulte
- envisager un parcours de formation Module 2 ou Module 3
- formalisation des acquis de la formation : pouvoir réinvestir les acquis dans un parcours de formation tout au long de la vie ou de VAE.

- PARCOURS 2

En lien avec les besoins et objectifs professionnels des stagiaires – 40 à 80 heures renouvelables

Objectifs principaux :

- le développement d'attitudes positives vis à vis de soi-même, de la formation
- le développement des capacités d'apprentissage de l'apprenant,
- le développement des compétences clés **en lien avec l'emploi visé** dans les domaines de la communication, des écrits professionnels, des relations en équipe, des relations avec les clients, de la sécurité, de la technicité, de l'organisation des tâches et du contrôle de l'activité.

Pédagogie individualisée qui s'appuie sur les compétences professionnelles nécessaires à l'emploi ou au secteur d'activité visé.

Contenus possibles :

- compétence numérique
- compétence mathématique et emploi
- compétence en langue française : communication professionnelle et écrits professionnels
- compétence en langue étrangère
- apprendre à apprendre

Effets attendus :

- validation de type NSI, B2i Adulte
- envisager un parcours de formation Module 2 ou Module 3
- formalisation des acquis de la formation : pouvoir réinvestir les acquis dans un parcours de formation tout au long de la vie ou de VAE.

- PARCOURS 3

En lien avec les besoins et objectifs de qualification professionnelle des stagiaires – 40 heures à 120 heures renouvelables.

Objectifs principaux :

- le développement d'attitudes positives vis à vis de soi-même, de la formation
- le développement des capacités d'apprentissage de l'apprenant,
- le développement des compétences clés en lien avec le niveau requis par **l'accès à la qualification, le diplôme ou le concours visé.**

Pédagogie individualisée répondant aux exigences du niveau requis par le projet du bénéficiaire.

Contenus possibles :

- compétence numérique
- compétence mathématique et sciences
- compétence en langue française
- compétence en langue étrangère
- apprendre à apprendre

Effets attendus :

- validation de type NSI, B2i Adulte
- envisager un parcours de formation Module 2 ou Module 3
- formalisation des acquis de la formation : pouvoir réinvestir les acquis dans un parcours de formation tout au long de la vie ou de VAE.

Les niveaux du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)

Échelle globale des niveaux de compétence langagière

- DEFINITION

Le **Cadre européen commun de référence pour les langues** : *Apprendre, Enseigner, Évaluer* (CECRL) est un document publié par le Conseil de l'Europe en 2001, qui définit des niveaux de maîtrise d'une langue étrangère en fonction de savoir-faire dans différents domaines de compétence.

L'innovation principale du CECRL consiste en une échelle d'évaluation de la maîtrise d'une langue, indépendante de l'organisme évaluateur, et transposable à n'importe quelle langue, contrairement aux autres systèmes d'évaluation qui sont souvent propres à un pays, voire à un organisme, et généralement applicables à une seule langue.

Pour plus d'informations : <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference.html>.

- ÉCHELLE DES NIVEAUX ET DIPLOMES CORRESPONDANT POUR LE FRANCAIS

• Niveau A1.1 = Utilisateur premier Niveau « introductif » DILF

Peut comprendre quelques expressions familières et quotidiennes utilisées dans des situations de communication très récurrentes visant à satisfaire certains besoins concrets de la vie sociale.

Peut répondre à des questions concernant, par exemple, sa nationalité, son âge, son état civil, sa profession, son lieu d'habitation, et, éventuellement, poser lui-même des questions de ce type à quelqu'un de non totalement inconnu ou dans une interaction prévisible.

Peut participer partiellement à une interaction ordinaire au moyen d'énoncés simples (centrés sur un ou deux mots), en ayant aussi recours à sa langue première ou à d'autres langues acquises, si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif et bienveillant.

• Niveau A1 = Utilisateur élémentaire Niveau « découverte » DELF A1

Mots clés : questions simples, environnement proche et familier.

Acquisition du niveau A1 : La personne peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Il/elle peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant (lieu d'habitation, relations, ce qui lui appartient...). Il/elle peut répondre au même type de questions. Il/elle peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

• Niveau A2 = Utilisateur élémentaire Niveau intermédiaire DELF A2

Mots clés : descriptions, conversations simples.

Acquisition du niveau A2 : La personne peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (informations personnelles ou familiales, achats, environnement proche, travail). Il/elle peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Il/elle peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets familiers et habituels ou qui correspondent à des besoins immédiats.

• Niveau B1 = Utilisateur indépendant Niveau « seuil » DELF B1

Mots clés : début d'autonomie ; se débrouiller, exprimer son opinion.

Acquisition du niveau B1 : La personne peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, les loisirs... Il/elle peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue est parlée. Il/elle peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Il/elle peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

• Niveau B2 = Utilisateur indépendant Niveau avancé DELF B2

Mots clés : compréhension courante et capacité à converser ; émettre un avis, soutenir systématiquement une argumentation.

Acquisition du niveau B2 : La personne peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Il/elle peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance telle qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Il/elle peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et inconvénients de différentes possibilités.

• Niveau C1 = Utilisateur expérimenté Niveau « autonome » DALF C1

Mots clés : s'exprimer spontanément et couramment, assez bonne maîtrise.

Acquisition du niveau C1 : La personne peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que de saisir des significations implicites. Il/elle peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Il/elle peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Il/elle peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

• Niveau C2 = Utilisateur expérimenté Niveau « maîtrise » DALF C2

Mots clés : comprendre sans effort, s'exprimer spontanément.

Acquisition du niveau C2 : La personne peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Il/elle peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Il/elle peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

Le DILF: Diplôme Initial de Langue Française.

DEFINITION

Diplôme officiel de Français Langue Etrangère, délivré par le ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce diplôme valide un premier niveau de maîtrise du français (**niveau A1.1** du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre_FR.asp). Il évalue les contenus communicatifs et linguistiques décrits dans le *Référentiel pour les premiers acquis en français*.

Le **DILF** évalue les 4 compétences langagières : réception orale, réception écrite, production orale, production écrite.

Lorsqu'une personne réussit le **DILF**, elle peut certifier qu'elle a un niveau au moins égal au **niveau A1.1** en français.

DESTINATAIRES

Ce diplôme peut être proposé à tous les publics relevant d'un niveau minimal de compétence en français, à condition d'avoir au moins **16 ans** le jour de la passation et de ne pas être titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire français.

Il y a deux types de destinataires :

► **Les primo arrivants signataires du CAI** et orientés après l'évaluation linguistique de la journée d'accueil à l'OFII. *Lors de l'orientation d'une personne étrangère primo-arrivante, s'assurer au préalable qu'elle n'est pas déjà orientée sur ce dispositif dans le cadre de son CAI.*

► **Les publics migrants installés régulièrement et durablement** en France. Ils peuvent être orientés en formation en fonction du nombre de place et d'un ordre de priorité gérés par l'OFII et ensuite passer le DILF. Il est possible aussi de passer le DILF en dehors de ce dispositif.

A noter : les demandeurs d'asile peuvent se présenter à condition d'avoir un papier d'identité.

DEROULEMENT DE L'EXAMEN

Durée totale des épreuves collectives : 1h15.

L'examen comprend deux épreuves orales et deux épreuves écrites : la durée des épreuves orales est 15 minutes et la durée des épreuves écrites 1 heure. Parmi les épreuves orales, il y a un entretien avec un jury.

L'examen est noté sur 100 : il y a 30 points pour l'écrit et 70 pour l'oral.

Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50 / 100.

Note minimale requise pour les épreuves orales : 35/70.

EXEMPLES DE COMPETENCES RELEVANT DU NIVEAU A1.1

Compétence globale et production orale : Comprendre quelques expressions familières et quotidiennes et en utiliser certaines ; S'identifier et répondre à des questions concernant, par exemple, sa nationalité, son âge, son état civil... ; Communiquer, de façon très simple, en ayant aussi recours à sa langue maternelle, si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif et bienveillant ; Utiliser des expressions élémentaires de salutation et de congé etc.

Réception orale : Comprendre des annonces publiques, des instructions, des messages, en particulier si les conditions d'écoute sont bonnes et si les messages sont prononcés distinctement etc.

Réception écrite : Reconnaître des noms, des mots ou expressions les plus courants dans des situations simples de la vie quotidienne (panneaux, prix...) ; Identifier globalement la fonction de certains textes ordinaires ; Comprendre des textes constitués d'une ou deux phrases etc.

Production écrite : Recopier des mots ou des messages brefs ; Reconnaître différentes formes de graphie ; Donner des informations sur soi (identité, âge, ...) ; Ecrire un message court compréhensible même s'il comporte des fautes (une liste de courses par exemple) etc.

INFOS PRATIQUES

La liste des centres de passation est disponible sur le site du Centre International d'Études Pédagogiques : www.ciep.fr.

A noter :

Les frais d'examen sont pris en charge par l'OFII pour les personnes suivant une formation dans le cadre du dispositif d'apprentissage de la langue française.



Le CAI: Contrat d'Accueil et d'Intégration.

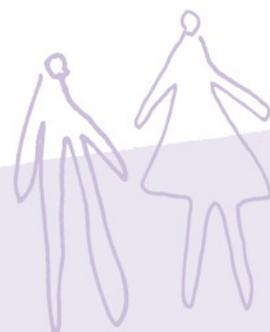
DEFINITION

Le **Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI)**, qui est géré par l'**OFII** (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) a pour objectif de contractualiser les engagements réciproques d'un demandeur nouvellement arrivé légalement en France (ou primo-arrivant) et des autorités françaises dans un contrat individuel. Expérimenté dans certains départements depuis 2003, il a été généralisé et rendu obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2007. Le non-respect de ce contrat par l'étranger peut entraîner le non renouvellement de sa carte de séjour.

Ce contrat comporte deux volets :

- un contrat type commun à tous les publics comportant les engagements réciproques :
 - respecter les lois et les valeurs de la République et suivre la formation civique pour les nouveaux arrivants ;
 - organiser l'accès aux droits individuels et à l'apprentissage de la langue pour l'État français ;
- une annexe personnalisée faisant état de l'engagement à suivre, si nécessaire, une **formation linguistique** et/ou une formation supplémentaire à la connaissance de la vie en France et proposant, si nécessaire, un référent social.

L'entrée en formation linguistique est gérée par l'**OFII** dans le cadre du **dispositif d'apprentissage de la langue française** pour les primo-arrivants signataires du CAI (voir fiche technique n°2 pour en savoir plus sur ce dispositif).



L'OFII: Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (ex-ANAEM).

DEFINITION ET MISSIONS

L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (ex-ANAEM), établissement public administratif de l'Etat, a été créé par la loi de programmation pour la Cohésion sociale du 18 janvier 2005. Elle rassemble les missions et les moyens de l'Office des Migrations Internationales (OMI) et du Service Social d'Aide aux Emigrants (SSAE).

L'OFII a plusieurs missions concernant l'ensemble des étrangers :

=> **L'entrée en France, la visite médicale, l'accueil et l'assistance, le retour dans le pays d'origine, l'emploi des Français à l'étranger, la lutte contre l'emploi illégal des étrangers.**

L'OFII GÈRE LE DISPOSITIF D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Pour les primo-arrivants signataires du CAI :

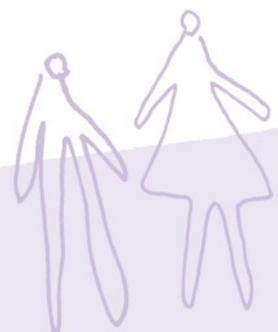
Pour comprendre la mission de l'OFII sur le plan linguistique, il faut se référer à la Plate-Forme d'Accueil. Lors de cet accueil vers lequel sont orientés tous les primo-arrivants demandeurs d'un titre de séjour de plus de 16 ans, les personnes ont une visite médicale et signent un **Contrat d'Accueil et d'Intégration**. Pour la signature du CAI, les demandeurs ont un entretien avec un auditeur qui estimera si le niveau linguistique de la personne est inférieur ou supérieur au niveau A1.1.

▪ **Si le niveau en français est supérieur ou égal au niveau A1.1** : remise de la dispense de formation linguistique.

▪ **Si le niveau est inférieur au niveau A1.1** : *la personne est directement envoyée sur le dispositif d'apprentissage de la langue française dans le cadre de son CAI.*

Pour les migrants installés durablement en France = Hors CAI:

Ces personnes ne se rendent pas sur la Plate-Forme d'Accueil et ne signent pas de CAI, soit parce qu'elles ont déjà signé un CAI auparavant, soit parce qu'elles sont arrivées en France avant 2003 par exemple. Elles peuvent être orientées en formation en fonction du nombre de place et d'un ordre de priorité gérés par l'OFII (voir la fiche technique n°2 sur le dispositif d'apprentissage de la langue française).



Apprentissage de la langue française Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation BASSIN GRENOBLOIS

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DE L'AGGLOMÉRATION (1)

Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
7, Place Edmond Arnaud 38000 Grenoble <i>Ouvert au public de l'agglomération (selon condition zone d'habitation CUCS)</i>	ODTI Atelier de français Ophélie Passemard, coordinatrice centre ressources ODTI 04 76 60 31 63 (<i>laisser un message</i>) opheliepassemard@odti.fr permanence d'accueil et d'information: lundi de 9h30 à 12h mercredi de 9h30 à 12h Centre de Ressources 42, rue Très-Cloître 38000 Grenoble Prise de rdv par téléphone ou par mail pour un entretien de positionnement et une proposition d'accompagnement ASL	Tout public accueil inconditionnel	10 €/an	Permanent	Atelier de conversation - Mercredi : 11h / 12h30 Atelier de conversation du jeudi - 10 h : B1 - 12h : A2 Ateliers grand débutant oral <A1.1 - Lundi 14h / 16h - Vendredi : 14h / 16h Ateliers faux-débutants <A1 - lundi de 14h à 16h - mardi de 18h à 20h - vendredi de 16h à 18h Intermédiaire - A2 - Mercredi : 14h / 16h FLE intermédiaire – A2<B1 - Lundi : 10h / 12h Français langue d insertion professionnelle - A2< - Mardi : 18h30 / 20h30 Français Langue d'Insertion Pro et écriture <A1 à l'écrit - Mercredi : 18h30 / 20h	1 1 1 1 stagiaire	1 2 8 2 1 3 2

Apprentissage de la langue française Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation **BASSIN GRENOBLOIS**

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DE L'AGGLOMÉRATION (2)

Ville	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
57 avenue Maréchal Randon 38000 Grenoble <i>Ouvert au public de l'agglomération</i>	AMAL Ateliers de Français Ségolène Epaulard, coordinatrice 04 76 44 71 14 amal38@gmail.com inscription sur rendez-vous le mercredi	ALPHA / FLE	12 €/an	Permanent	Groupe alpha & numérique - Mardi : 14h / 16h - Jeudi : 9h / 11h Groupe débutant - Mardi : 14h / 16h - Jeudi : 9h / 11h Groupe intermédiaire - Jeudi : 14h / 16h Groupe avancé - Mardi : 14h / 16h - Jeudi : 14h / 16h Français langue d'insertion professionnelle - Jeudi : 9h / 11h	1	8

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation BASSIN GRENOBLOIS

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DES QUARTIERS DE GRENOBLE (1)

Quartier/Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
ABBAYE JOUHAUX M. D. H. Abbaye 1 Place de la commune 38100 Grenoble <i>Ouvert principalement au public du quartier.</i> <i>Si places disponibles, accueil public des autres quartiers</i>	Maison des Habitants Abbaye Jouhaux Samia Ben Mohamed, écrivain public 04 76 54 26 27 samia.benmohamed@ccas-grenoble.fr Inscription sur rendez-vous, à l'accueil du Centre Social le vendredi matin	ALPHA/FLE	15 €/an	Entrée après chaque vacances scolaires	Groupe Oral débutant : - Mardi : 9h / 11h - Jeudi : 14h / 16h Groupe Oral intermédiaire 1 : - Lundi : 9h / 11h - Mercredi : 9h / 11h Groupe Oral intermédiaire 2 : - Lundi : 14h / 16 h - Jeudi : 14h / 16 h Groupe Ecrit : - Lundi : 14h / 16h - Mardi : 14h / 16h Groupe Ecrit-Oral : - Lundi : 14h / 16 - Mardi : 14h / 16h Module « prépa aux examens » - Jeudi : 9h / 11h Module « Français Via le Multimédia" : - Mardi 9h / 11h Français Langue d'insertion Professionnelle: - Mardi : 18h30 / 20h30 - Jeudi : 18h30 / 20h30	1 + 1 EP	22

Apprentissage de la langue française Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation **BASSIN GRENOBLOIS**

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DES QUARTIERS DE GRENOBLE (2)

Quartier/Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
BALADINS 51 Place des Géants 38100 Grenoble <i>Ouvert au public du quartier</i> <i>Si places disponibles, ouvert au public de l'agglomération</i>	CCAS Grenoble Atelier de français Fouzia Boulacel, écrivain public fouzia.boulacel@ccas-grenoble.fr 04 76 33 35 03 Leslie Molostoff, formatrice leslie.molostoff@gmail.com	ALPHA / FLE		Permanent	Groupe débutant - Mercredi : 9h15 / 10h45 - Vendredi : 9h15 / 10h45 Groupe Avancé - Lundi : 9h15 / 10h45 - Jeudi : 9h15 / 10h45	1+1EP	4
CAPUCHE M. D. H. Capuche 58 rue de Stalingrad 38100 Grenoble <i>Ouvert au public du quartier</i>	Maison des Habitants Capuche Ateliers de français Agathie Lecordier, écrivain public 04 76 87 80 74 agathie.lecordier@ccas-grenoble.fr Claire Pelletier, formatrice	ALPHA / FLE	Gratuit	Entrée si place après chaque vacances scolaires	Mardi : 9h / 11h Vendredi : 14h / 15h30	1+1EP	6

Apprentissage de la langue française Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation **BASSIN GRENOBLOIS**

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DES QUARTIERS DE GRENOBLE (3)

Quartier/Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
CHORIER-BERRIAT 10 rue Henri le Châtelier 38100 Grenoble <i>Public grenoblois avec priorité au secteur 1</i>	Maison des habitants Chorier Berriat Ateliers sociolinguistique de français Sylvie Aucejo, écrivain public sylvie.aucejo@ccas-grenoble.fr 04 76 21 29 09 Agnès Roche, formatrice agnes.roche@yahoo.fr	ALPHA / FLE	5 € ou 12€ selon quotient familial	Permanent	Groupe du matin - Lundi : 9h15 / 11h15 - Mardi : 9h15 / 11h15 Groupe de l'après-midi - Lundi : 14h15 / 16h15 - Mardi : 14h15 / 16h15	2	2
MISTRAL 68 bis rue Anatole France 38100 Grenoble <i>Ouvert au quartier</i>	PASS Maison des habitants Atelier de français Écrivain public PASS : 04 76 49 28 87 M. des Habit. : 04 76 20 53 90 Véronique Simon, coordinatrice association_pass@hotmail.com	ALPHA / FLE	14 €/an	Permanent en fonction des places disponibles jusqu'en janvier ouvert à des personnes hors Mistral	Ateliers - Lundi : 9h / 11h - Lundi : 14h / 16h - Mardi : 9h / 11h - Jeudi : 9h / 11h Groupe écrit - Mercredi : 9h / 10h30 Atelier numérique - Mardi : 9h / 11h	1	4

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation **BASSIN GRENOBLOIS**

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DES QUARTIERS DE GRENOBLE (4)

Quartier/Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
TEISSEIRE 110 av Jean Perrot 38000 Grenoble <i>Ouvert au public du quartier</i>	FACILE Centre social Teisseire Stéphanie Audureau, écrivain public 04 76 25 49 63 stephanie.audureau@ccas-grenoble.fr Nelly Rubion, coordinatrice nelly.rubion@wanadoo.fr	ALPHA / FLE	2€/mois ou 6€/trimestre	Entrée après chaque vacances scolaires	Mardi : 9h / 11h avec accès au pôle informatique Vendredi : 9h / 11h Français langue d'insertion professionnelle Lundi : 14h / 16h Code de la route et langue française mardi : 14h15 / 16h/15	1 + 1 animatrice formatrice	12 2
VIEUX TEMPLE 2 rue du Vieux Temple 38000 Grenoble <i>Ouvert au public du quartier</i>	Maison des habitants – Centre Ville Apprendre ensemble autrement Anne Guillaume, écrivain public Ingrid Mansier, écrivain public 04 76 54 67 53 anne.guillaume@ccas-grenoble.fr ingrid.mansier@ccas-grenoble.fr	ALPHA / FLE ILL /	Gratuit	Entrée après chaque période de vacances scolaires	Français langue d'insertion professionnelle Mardi : 8h45 / 11h15 Vendredi : 8h45 / 11h15	1+1EP + 1 coordinatrice pédagogique	

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation **BASSIN GRENOBLOIS**

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DES QUARTIERS DE GRENOBLE (5)

Quartier/Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
VIEUX TEMPLE 2 rue du Vieux Temple 38000 Grenoble <i>Ouvert au public du quartier + ville</i>	Maison des habitants – Centre Ville Communic'Action «Français pour tous» Anne Guillaume, écrivain public Ingrid Mansier, écrivain public 04 76 54 67 53 anne.guillaume@ccas-grenoble.fr ingrid.mansier@ccas-grenoble.fr	ALPHA / FLE	5 €/an	Entrée après chaque période de vacances scolaires	Par niveau d'ALPA à FLE avancé Lundi : 9h / 11h Lundi : 14h / 16h Mardi : 10h / 12h Mardi : 12h15 / 14h Mardi : 14h / 16h (2 groupes) Mardi : 16h30 / 18h30 Mercredi : 9h / 11h Mercredi : 14h / 16h Mercredi : 16h15 / 18h15 Jeudi : 9h / 11h Jeudi : 14h / 16h (2 groupes) Vendredi : 14h / 16h Atelier multimédia Jeudi : 10h / 12h 1 atelier conversation débutant le mercredi matin	1EP + 1 aide coordinatrice pédagogique	13
VIEUX TEMPLE 17 rue Chenoise 38000 Grenoble <i>Ouvert au public du quartier + ville</i>	Maison des habitants – Centre Ville Association AGIR abcd Anne Guillaume, écrivain public Ingrid Mansier, écrivain public 04 76 54 67 53 anne.guillaume@ccas-grenoble.fr ingrid.mansier@ccas-grenoble.fr	POST ALPHA (grand débutant oral)	Gratuit	Entrée après chaque période de vacances scolaires	Mardi : 14h / 16h Mercredi : 14h / 16h		4

Apprentissage de la langue française Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation **BASSIN GRENOBLOIS**

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DES QUARTIERS DE GRENOBLE (6)

Quartier/Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
VILLAGE OLYMPIQUE 7 rue Henri Duhamel 38100 Grenoble <i>Ouvert au public du quartier</i>	Maison des Habitants Prémol Atelier Communication Maïna Weiss, écrivain public maina.weiss@ccas-grenoble.fr 04 76 09 00 28 Claire Pelletier, formatrice	ALPHA / FLE / ILL	Gratuit	Entrée aux vacances scolaires	Groupe journée : Mardi : 14h / 16h Jeudi : 9h / 11h Groupe soirée : Mardi : 18h30 / 20h Jeudi : 18h30 / 20h	2	4 au groupe journée 2 au groupe soirée
VILLENEUVE 97 galerie de l'Arlequin 38100 Grenoble <i>Ouvert au quartier</i>	Maison des Habitants le Patio Ateliers sociolinguistiques de français Ulrike Woern, écrivain public ulrike.worn@ccas-grenoble.fr 04 76 22 42 20 Agnès Roche, formatrice agnes.roche@yahoo.fr	ALPHA / FLE	Gratuit	Permanent en fonction des places disponibles	Groupe Alpha - Mercredi : 9h/11h30 Groupe FLE - Jeudi : 9h/11h30	1+1EP	2

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation **BASSIN GRENOBLOIS****ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE (1)**

Quartier/Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
ECHIROLLES Place de la Libération 38130 Echirolles <i>Ouvert commune</i>	Centre social Les Écureuils Atelier de français Julie Gualino, écrivain public 04 76 09 03 27 / 04 76 20 99 50 j.gualino@ville-echirolles.fr	ALPHA / FLE	Gratuit	Permanent en fonction des places	ALPA : - mardi matin - mardi après-midi - jeudi matin - vendredi après-midi ALPHA hommes : - mercredi matin ALPHA vie publique - jeudi après-midi FLE débutant : - mardi après-midi - mercredi matin FLE débutant/intermédiaire - mercredi après-midi FLE intermédiaire - mardi après-midi Groupe intermédiaire (parentalité, vie publique) - Lundi après-midi Français Langue d'Insertion Professionnelle avancé - lundi matin - vendredi matin + accompagnements individuels	1	

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation BASSIN GRENOBLOIS

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE (2)

Quartier/Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
ECHIROLLES Place de la Convention 38130 Echirolles <i>Ouvert commune</i>	Centre social Les Essarts Atelier de Français Julie Gualino, écrivain public 04 76 20 99 50 j.gualino@ville-echirolles.fr	ALPHA / FLE / ILL	2 € / an	Permanent en fonction des places	Alpha écrit (<i>en attente</i>) grand débutant oral - Assfam - jeudi après-midi FLE intermédiaire - mardi après-midi Français Langue d'Insertion Pro - mercredi matin - vendredi matin	3	2
ECHIROLLES 8 av P.V. Couturier 38130 Echirolles + Espace Viscose <i>Ouvert commune</i>	Centre social La Ponatière Atelier socio-linguistique Julie Gualino, écrivain public 04 76 20 99 50 j.gualino@ville-echirolles.fr	ALPHA / FLE ILL	Gratuit	Permanent en fonction des places	FLE avancé : - lundi matin FLE oral : - lundi après-midi FLE débutant : - lundi après-midi Alpha : - mercredi après-midi FLE débutant/intermédiaire - mardi après-midi à la Viscose Français Langue d'Insertion Pro - vendredi après-midi + accompagnements individuels	1	

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation BASSIN GRENOBLOIS

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE (3)

Quartier/Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
ECHIROLLES 1 rue de la Lorraine 38130 Echirolles <i>Ouvert commune - agglo</i>	Centre social Anne Frank Français vie quotidienne Julie Gualino, coordinatrice 04 76 20 99 50 j.gualino@ville-echirolles.fr	ALPHA /DEB FLE	Gratuit	sept-oct-nov	Groupe débutant - vendredi après-midi Groupe intermédiaire - vendredi après-midi	1	2
ECHIROLLES VILLAGE II <i>ouvert commune - agglo</i>	Centre social village Sud Julie Gualino, coordinatrice 04 76 20 99 50 j.gualino@ville-echirolles.fr	FLE DEB, FLE Intermédiaire	Gratuit	Permanent en fonction des places	Groupe femmes oral - jeudi après-midi	2	0
ECHIROLLES Place Beaumarchais 38130 Echirolles <i>Ouvert commune - agglo</i>	Centre social Surieux Julie Gualino, coordinatrice 04 76 20 99 50 j.gualino@ville-echirolles.fr	FLE	Gratuit	sept-oct-nov	Groupe intermédiaire - vendredi matin Groupe FLE débutant - vendredi après-midi	2	0
ECHIROLLES CROIX ROUGE CS Les Ecureuils Place de la Libération + Locaux Croix Rouge 56, av de la République 38130 Echirolles <i>Ouvert commune</i>	Centre social Les Écureuils Eliane Blache : coordinatrice pédagogique Julie Gualino, écrivain public 04 76 20 99 50 j.gualino@ville-echirolles.fr	FLE DEB/INT/AVA NCE ALPHA	Gratuit	Permanent	Français langue d'insertion professionnelle Lundi : 18h / 19h30 Lundi : 14h / 18h Mardi : 13h30 / 18h Mercredi : 14h / 18h Jeudi : 14h / 18h Vendredi matin Vendredi après-midi		10

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation BASSIN GRENOBLOIS

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE (4)

Quartier/Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
EYBENS Quartier des Maisons Neuves 10 place des Coulmes 38320 Eybens <i>Ouvert commune</i> <i>+ Poisat et</i> <i>St Martin d'Hères</i> <i>+ Echirolles agglo</i>	Maison des Coulmes Association AILE Lire sans frontières Florence Peguet, formatrice florpeguet@yahoo.fr Elsa Auguste, coordinatrice technique 04 76 24 63 69 e.auguste@ville-eybens.fr	ALPHA / FLE DEB / FLE Avancé	Adhésion 5 €/an	Permanent	Oral débutant Vendredi : 14h / 16h FLE intermédiaire Vendredi : 16h30 : 18h30	2	0
EYBENS Quartier des Ruiries 10 place Condorcet 38320 Eybens <i>Ouvert commune</i> <i>+ Poisat et</i> <i>St Martin d'Hères</i> <i>+ Echirolles agglo</i>	Iliade Association AILE Lire sans frontières Florence Peguet, formatrice florpeguet@yahoo.fr Elsa Auguste, coordinatrice technique 04 76 24 63 69 e.auguste@ville-eybens.fr	ALPHA / FLE DEB / FLE Avancé	Adhésion 5 €/an	Permanent	FLE avancé Mardi : 14h / 16h FLE débutant Mardi : 17h / 19h	2	0

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation **BASSIN GRENOBLOIS**

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE (5)

Quartier/Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
FONTAINE 14 bd Joliot Curie 38600 Fontaine <i>Ouvert commune</i>	Centre social George Sand Anne Marie Nicolas, écrivain public et coordinatrice 04 76 27 13 09 anne-marie.nicolas@fontaine38.fr	ALPHA/ FLE/ILL	gratuit	Permanent	Alpha 1 Mardi : 9h / 11h Alpha 2 Mardi : 9h / 11h Alpa 3 Jeudi : 9h / 11h Découverte Ecrit Mercredi : 9h /11h Français Langue Professionnelle Mercredi : 18h / 20 h Jeudi : 18h / 20 h	1	2 3 1 3 4
FONTAINE 4 rue des Buissonnées 38600 Fontaine <i>Ouvert commune</i>	Centre social Romain Rolland Anne Marie Nicolas, écrivain public et coordinatrice 04 76 27 13 09 anne-marie.nicolas@fontaine38.fr	ALPHA/ FLE/ILL	gratuit	Permanent	Appropriation écrit Mardi : 14h / 16h Exploration écrit Mardi : 14h / 16h Exploration oral jeudi : 9h / 11h Oral Mardi : 9h / 11h	1	3 3 2 3

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation **BASSIN GRENOBLOIS**

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE (6)

Quartier/Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
PONT DE CLAIX 27 av Antoine-Girard 38800 le Pont de Claix <i>Ouvert commune</i>	Centre social Joliot Curie 2 Ateliers Apprentissage du français Messaouda Ahdjila, formatrice 04 76 29 86 40	ALPHA et FLE sur le 1er créneau /français vie quotidienne	10 € / an	Inscription sept/oct et jusqu'en février	Vendredi : 13h45 / 15h45 Vendredi : 15h45 / 17h45	1	4
PONT DE CLAIX 12 rue Docteur Vallois 38800 le Pont de Claix <i>Ouvert commune</i>	Centre social Jean Moulin Français vie quotidienne Messaouda AHDJILA, formatrice 04 76 29 86 60	ALPHA / FLE	10 € / an	Inscription sept/oct et jusqu'en février	Français vie quotidienne Lundi : 14h / 16h	1	4
					Apprentissage du français et Français vie quotidienne Jeudi : 9h / 11h à partir de décembre Ateliers spécifiques échelonnés sur toute l'année FLIP et autres	1	2
SAINT-EGREVE 38120 Saint Egrève Bibliothèque Fianey 7 place S Allende Association familiale 33 avenue de l'Europe <i>Ouvert commune</i> + <i>Saint Martin le Vinoux</i> <i>et Le Fontanil</i>	Association Familiale L et O (mixte) Langue et Ouverture 04 76 75 27 57 associationfamilialestegreve@orange.fr	ALPHA FLE	15 € / an	Hors vacances scolaires	Pôle Fiancey Alpha - Lundi : 14h / 16h Association familiale Primo-arrivants/atelier écriture - Lundi et jeudi : 9h30 / 11h30 Tous niveaux - Lundi et mardi : 14h / 16h Avancé Mercredi : 20h 21h30		14

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation **BASSIN GRENOBLOIS**

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE (7)

Quartier/Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
SAINT MARTIN D'HERES Fernand Texier 163 avenue Ambroise Croizat 38400 Saint Martin d'Hères <i>Ouvert commune</i>	CCAS Saint Martin d'Hères - Secteur Nord La vie de tous les jours en français/projets Marie-Christine Olivier - coordinatrice 04 76 24 84 00 michelle.periault@saintmartindheres.fr	ALPHA / FLE	6 € / an	Permanent	Jeudi : 9h / 11h	1	1
SAINT MARTIN D'HERES Elsa Triolet 7 rue Elsa Triolet 38400 Saint Martin d'Hères <i>Ouvert commune</i>	CCAS Saint Martin d'Hères - Sect. Nord Atelier de français Espace Elsa Triolet 04 76 25 20 17 Marie-Christine Olivier - coordinatrice 04 76 24 84 00 michelle.periault@saintmartindheres.fr	ALPHA	6 € / an	Permanent	Mardi : 9h / 11h	1	1
SAINT MARTIN D'HERES Louis Aragon 27 rue Chante-Grenouille 38400 Saint Martin d'Hères <i>Ouvert commune</i>	CCAS Saint Martin d'Hères - Sect. Sud Maison de quartier Aragon 04 76 24 80 10 / 04 76 24 84 00 Marie-Christine Olivier - coordinatrice 04 76 24 84 00 michelle.periault@saintmartindheres.fr	ALPHA / FLE	6 € / an	Permanent	Lundi : 9h / 11h	1	1

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation **BASSIN GRENOBLOIS**

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE (8)

Quartier/Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
SAINT MARTIN D'HERES Romain Rolland 5 avenue Romain Rolland 38400 Saint Martin d'Hères <i>Ouvert commune</i>	CCAS Saint Martin d'Hères - Sect. Sud La vie de tous les jours en français/projet Espace Famille Romain Rolland Marie-Christine Olivier - coordinatrice 04 76 24 84 00 michelle.periault@saintmartindheres.fr	FLE/MIXTE	6 € / an	Permanent	Jeudi : 9h / 11h	1	1
SAINT MARTIN D'HERES Paul Bert 4 rue Chopin 38400 Saint Martin d'Hères <i>Ouvert commune</i>	CCAS Saint Martin d'Hères - Sect. Sud Mais. de quartier Paul Bert 04 76 24 63 56 Michelle Periault - coordinatrice 04 76 24 84 00 michelle.periault@saintmartindheres.fr	ALPHA / FLE Ateliers de français en soirée (pour les personnes en emploi) Primo arrivants	6 € / an 6 € / an	Permanent permanent	Primo arrivants Vendredi : 9h / 11h Alpha Mardi : 9h / 11h Personnes salariés Mardi : 18h30 / 20h30	1 2	1 2 2

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation **BASSIN GRENOBLOIS**

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE (9)

Quartier/Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
SAINT MARTIN D'HERES Gabriel Peri 16 rue Pierre Brossolette 38400 Saint Martin d'Hères <i>Ouvert commune</i>	CCAS Saint Martin d'Hères - Sect. Sud Mais. de quartier Gabriel Peri 04 76 24 63 56 Michelle Periault - coordinatrice 04 76 24 84 00 michelle.periault@saintmartindheres.fr	FLE	6 € / an	Permanent	Mardi : 9h / 11h	1	1
SAINT MARTIN LE VINOUX La Maison des associations 47 avenue Général Leclerc 38950 Saint Martin le Vinoux <i>Ouvert commune</i>	ODTI Atelier de Français Maison des associations Anne Montessuit, coordinatrice 04 76 60 31 63 annemontessuit@odti.fr ou renseignements à la mairie : 04 76 85 14 50 Prise de RDV par téléphone ou par mail pour un entretien de positionnement et une proposition d'accompagnement ASL	ALPHA / FLE Femmes	10 €/an	Permanent	ALPHA et POST ALPHA - Mardi : 9h / 11h FLE tous niveaux - Jeudi : 9h / 11h	1 1	2

Apprentissage de la langue française
Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation BASSIN GRENOBLOIS

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE (10)

Quartier/Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
SEYSSINET 79 avenue de la République 38170 Seyssinet <i>Ouvert commune</i>	L'ARCHE Maison des initiatives et du développement social Atelier d'apprentissage du français Tel : 04 38 12 0050 l-arche@seyssinet-pariset.fr fle-o-arche@seyssinet-pariset.fr	ALPHA / FLE	Gratuit	Permanent	Lundi : 9h / 11h Lundi : 14h / 15h30 Jeudi : 9h / 11h Jeudi : 14h / 15h30	1	3

Apprentissage de la langue française
Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation BASSIN GRENOBLOIS

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC DES COMMUNES HORS AGGLO

Quartier/Adresse	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
LA MURE <i>Ouvert commune</i>	CAFES Atelier de français Ophélie Augier, coordinatrice 04 76 30 94 42 ophelie_augier@yahoo.fr	ALPHA / FLE	15 € / an (adhésion CAFES)	Permanent	Mardi : 14h / 16h	1	2

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation BASSIN GRENOBLOIS

AUTRES ACTIONS D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANCAISE

ANIMEES PAR DES BENEVOLES

Ville	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
16 rue Général Mangin 38100 Grenoble <i>personnes touchées par l'exclusion sociale</i> <i>Ouvert au public de l'agglomération</i>	Préludes Apprentissage du français Claude Pellat 06 81 23 25 16 Permanences le mardi matin et jeudi après-midi au 04 76 86 16 53 Danièle Pichon, animatrice associationpreludes@hotmail.fr pellatclaud@orange.fr	ALPHA / FLE	Gratuit		Jeudi : 9h / 11 h Vendredi : 9h / 11h		7
VILLENEUVE 34 avenue de l'Europe Le Trident D 38100 Grenoble	Solidarité Femmes	ALPHA/FLE/III	Gratuit	Permanent	Lundi : 14h / 16h Jeudi : 9h30 / 11h30		2
CS Les Alpains 10 rue renée Lesage 38100 Grenoble <i>Ouvert principalement au public du quartier.</i> <i>Si places disponibles, accueil public des autres quartier</i>	Centre Social les Alpains Atelier «Pause Ecriture» Evelyne Saragaglia 04 76 33 23 80 evelyne.saragaglia@cafisere.cnafmail.fr	ALPHA	Gratuit	Permanent	Mardi : 9h / 10h30	1	1

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation **BASSIN GRENOBLOIS**

AUTRES ACTIONS D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANCAISE ANIMEES PAR DES BENEVOLES

Ville	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
Grenoble Le Plateau 74 rue anatole France Mistral	UMUT Sona Erdem u-m-u-t@hotmail.fr 06 48 48 73 00				Du lundi au vendredi de 9h à 12h + cours individuels		1
Les Alliés 2 Chemin des Alpins 38000 Grenoble	LA BAF 2 groupes : - apprentissage du français et entrée dans l'écriture - FLE niveau débutant-intermédiaire Accueil pour les nouvelles personnes le jeudi à 16h30 coursdefrancais@labag.org	ALPHA / FLE	Gratuit	Permanent	Jeudi : 17h / 19h		3
CHORIER-BERRIAT 10 rue Henri le Châtelier 38100 Grenoble <i>Priorité au public du</i> <i>secteur 1</i>	RERS Chorier Berriat Conversation en français Véronique Vic, coordinatrice mdhcb.vic@gmail.com 04 76 21 29 09	Toute personne qui prend l'engagement d'être offreur et demandeur de savoirs	gratuit	Permanent	Modalités d'échanges mis en place avec/et selon les adhérents	1	3

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation **BASSIN GRENOBLOIS**

AUTRES ACTIONS D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANCAISE ANIMEES PAR DES BENEVOLES

Ville	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
DOMENE Mairie annexe 38420 Domène <i>Ouvert commune</i>	Centre culturel Atelier d'écriture et de lecture Le Diapason Serge Barbier, relais 04 76 77 76 77 serge.barbier@mairie-domene.fr	ALPHA / FLE	Gratuit	Permanent en fonction des places	Mardi : 14h / 16h	1	9
MEYLAN 40 chemin Berivière 38240 Meylan <i>Ouvert commune en priorité</i>	Secours Catholique Apprentissage du français Jeanne-Claude Greslou, animatrice 04 76 90 36 65 06 88 51 70 04 jeanne-claude.greslou@orange.fr	ALPHA / FLE	6 € / an	Permanent	Mardi : 9h / 11h Jeudi : 14h / 16h	0	10
BRIGNOUD <i>Ouvert commune</i>	Centre socio-culturel Au fil des mots Sabine Arpino, conseillère ESF 04 76 71 59 99 sabine.arpino@laposte.net	ALPHA / FLE ILL	Adhésion 5 ou 12 €	Permanent	Lundi : 9h / 11h	1	8

Apprentissage de la langue française

Acquisition ou actualisation des compétences clés

Zone Territoriale Emploi Formation **BASSIN GRENOBLOIS**

AUTRES ACTIONS D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANCAISE ANIMEES PAR DES BENEVOLES

Ville	Action	Public	Coût	Accès	Ateliers	Salariés	Bénévoles
SASSENAGE 1 avenue de Valence 38360 Sassenage <i>Ouvert commune</i>	Mairie de Sassenage Espace famille Atelier Français vie quotidienne Dorothee Bardy Boudier coordinatrice 04 76 26 34 90 dbardy-boudier@sassenage.fr	ALPHA	5 € / trimestre	Permanent	Jeudi : 14h / 16h	1	2
PONTCHARRA <i>Ouvert communes environnantes</i>	AEL – Atelier Ecriture Lecture Centre social les Galopins Pontcharra Sophie Couderc 04 76 97 79 79 cassin-sophie@yahoo.fr	ALPHA / FLE	5 € / an ou 10 € selon commune de résidence	Permanent	Pontcharra : - Mardi : 13h30 / 16h30 - Jeudi : 13h30 / 16h30 Le Cheylas - Lundi : 13h30 / 16h30	1	4
VIZILLE <i>Ouvert commune</i> + <i>hors commune pour les personnes relevant du RSA</i>	MJC Vizille Atelier linguistique Chemin des Matons CCAS de Vizille 04 76 78 86 42 Nicole Priest, coordinatrice nicole.priest@ville-vizille.fr	ALPHA / FLE / ILL	Gratuit	Permanent	Lundi : 14h / 16h		